



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COLLECTE SÉLECTIVE : DES CONSIGNES À RESPECTER, ÉTÉ COMME HIVER!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 février 2009 – L'hiver, avec ses conditions météorologiques particulières, est propice aux problèmes de ramassage des matières recyclables, notamment lorsque le bac de récupération n'est pas placé adéquatement.

Pour remédier à la situation, Compo-Haut-Richelieu a mis un lien sur la page d'accueil de son site Internet <www.compo.qc.ca> menant à une page entièrement dédiée au positionnement des bacs de récupération.

Au moment de déposer votre bac de collecte sélective, évaluez quel est l'endroit le moins susceptible de nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs et à la circulation des piétons. Idéalement, il sera placé au bout de votre entrée ou avant le trottoir, à une distance d'au moins 60 centimètres (2 pieds) de tout obstacle (banc de neige, autre bac, véhicule, etc.).

De plus, il vous est demandé de veiller à ce que votre bac soit visible pour le collecteur et qu'il ne soit pas caché par un banc de neige, une haie de cèdres ou autre. Rappelons que le bac de récupération ne doit pas être enlisé et coincé dans la neige. Si tel est le cas, il y a plus de risques d'endommager le bac en tentant de le saisir ou de le reposer au sol.

EN TOUT TEMPS

Le bac de récupération doit être déposé en bordure de rue ou avant le trottoir pour 7 h le matin de la collecte. Ses roues et ses poignées doivent être dirigées vers la résidence et aucune matière ne doit dépasser exagérément du bac de récupération.

Certains citoyens éprouvent des problèmes de collecte en raison de voitures stationnées devant leur bac de récupération. Pour aider à corriger cette situation, ces personnes sont invitées à déposer leur bac de récupération dans la rue, près de la bordure de ciment ou du trottoir. En cas de besoin, des autocollants d'interdiction de stationner peuvent être remis à ceux qui en feront la demande.

Pour plus de détails concernant la collecte sélective ou la collecte d'ordures ménagères, consultez le site Internet de Compo-Haut-Richelieu inc. à www.compo.qc.ca ou téléphonez au 450 347-0299.

-30-

Vignette de photo « 2009-02-04_bon_positionnement.jpg » :
Un bac de récupération bien positionné facilite le travail des collecteurs et permet d'être bien desservi pour la collecte sélective.

Crédit de la photo : Compo-Haut-Richelieu inc.



Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
450 347-0299, poste 26
cindy.rousselle@compo.qc.ca